

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal

DU LUNDI 13 Février 2012

L'an deux mil douze, le treize février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL,
Messieurs Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Absents excusés : M. Gilles BERNARD, M. Michel BOHLY.

Délégation de pouvoir :

M. Gilles BERNARD à M. Luc DECREUSE.

Un scrutin a eu lieu, **Mme Blandine GAILLARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

ORDRE DU JOUR

1° Urbanisme :

- Exercice du droit de préemption urbain parcelle ZH n°253, voie de Pugey,
- Déclaration préalable de travaux de M. J-Claude OUGIER,
- Orientations générales et ouverture concertation préalable PLU.

2° Prévisions investissements 2012,

3° Renouvellement contrat Nicolas VEREECKE,

4° Proposition gestion informatisée cimetièrre par Société EuroSyl,

5° Etude devis Société MOYSE échange vitre porte Mairie,

Société MTBI protection sécurité Gaz salle polyvalente,

6° Demande subvention bibliothèque intercommunale,

Demande mise à disposition temporaire garage école par VTT Castelmontois,

Demande aide financière Collège Ornans,

7° Informations et communications diverses :

- Lettre remerciement,
- Correspondance nouveauté 2012 SYDED,
- Correspondance Agence Régionale de la santé,
- Demandes parrainage Election présidentielle,
- Correspondance candidate élection législative,
- Création ligne TC Quingey-Besançon.

En début de séance, le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :

- une demande de permis de démolir et de construire sur les parcelles AB n°180 et 182 dossiers déposée par M. et Mme Vincent COQUIARD,
- l'exercice du droit de préemption sur ces mêmes terrains.

Les Elus acceptent spontanément l'examen de ces sujets supplémentaires.

1° URBANISME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle ZH n°253, voie de Pugey.

Le Maire transmet sans avis la déclaration de travaux de M. J-Claude OUGIER (construction d'un garage), le dossier ne permettant pas une vision suffisamment explicite du projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles AB n°180 et 182. La demande de permis de démolir et de construire sur lesdites parcelles est transmise avec avis favorable du maire.
Le pétitionnaire, M. Vincent COQUIARD, devra s'acquitter de la somme de 4500 € pour participation au raccordement à l'égout.

Orientations générales et ouverture concertation préalable PLU :

Dans le cadre de l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme, une concertation préalable avec la population sera mise en place prochainement et les orientations générales seront élaborées pour permettre l'avancée du projet. Le dossier est à disposition du public en Mairie.

2° PRÉVISIONS PARTIELLES INVESTISSEMENTS 2012

- *Projet de SAS d'entrée pour la salle polyvalente (devis en attente).
- *Réfection du clocher (devis en attente).
- *Cimetière : projet de columbarium et caves-urnes (choix du prestataire effectué).
- *Projet acquisition d'un défibrillateur.
- *Réfection du mur du cimetière (choix du prestataire effectué).

Ces prévisions sont susceptibles d'amendements ou de compléments lorsque les diverses dotations seront connues.

3° RENOUVELLEMENT CONTRAT NICOLAS VEREECKE

A l'unanimité, le Conseil Municipal renouvelle le contrat de M. Nicolas VEREECKE pour une durée de six mois dans le cadre d'un « contrat unique d'insertion ».

4° PROPOSITION DE GESTION INFORMATISÉE DU CIMETIÈRE

La société EuroSyl présente un devis de 3190,33 € soumis à la réflexion des Elus. Cette gestion, informatisée, certes intéressante, ne revêt pas une importance et une urgence capitales.

5° ÉTUDE DEVIS

La société MOYSE a établi un devis de 922,93 € TTC pour le remplacement du vitrage de la porte de la Mairie.

La société MTBI, un devis de 765,44 € TTC pour la protection de la station gaz de la salle polyvalente.

D'autres entreprises seront consultées afin d'affiner le choix.

6° DEMANDE DE SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La demande de subvention formulée pour la bibliothèque intercommunale n'est pas retenue.

Les Elus acceptent de mettre à disposition, à titre précaire et révocable, le garage situé derrière la salle polyvalente aux membres de l'Association VTT Club Castelmontois qui pourront ainsi y entreposer du matériel.

La demande d'aide financière du collège d'Ornans n'est pas retenue de même que la demande de soutien financier émanant du Secours Populaire français.

7° INFORMATIONS ET COMMUNICATION DIVERSES

Mme ZOBRIST, Présidente du « club du Castel » remercie par courrier les membres du Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle polyvalente le 24 février 2012.

Le Président du SYDED, M. LONGEOT, informe le Maire par courrier, des nouvelles dispositions offertes aux communes (aides financières pour le remplacement des postes cabines par exemple) résultant d'une convention ERDF-SYDED.

Le Maire donne lecture d'un courrier du Préfet de la Région Franche-Comté concernant le plan régional Santé Environnement 2ème génération.

Demandes de parrainage à l'Élection Présidentielle : le Maire maintient sa position de refus quant à la demande de parrainage formulée par 4 candidats.

Le Maire donne lecture de la réponse du Président du Conseil Général, M. JEANNEROT, au courrier qu'il lui avait adressé ainsi qu'au Président du SDIS, concernant la participation financière pour le fonctionnement du SDIS (service départemental d'incendie et de secours).

Mme ROMAGNAN, candidate aux élections législatives dans la 1ère circonscription du Doubs qui comprend la commune de Montrond le Château, informe le Maire de sa visite avant le scrutin.

Depuis le 06 février 2012, une nouvelle ligne « voyageurs, la ligne Mobidoubs, Quingey-Besançon » fonctionne avec l'appui financier du Conseil Général.

Le commerce du village (magasin d'alimentation, bar) ouvrira ses portes le 17 février 2012 et les exploitants invitent à cette occasion toute la population.

Les Elus sont unanimes pour mettre à disposition gratuitement la salle polyvalente à l'Association Art Floral en remerciement des services rendus à la commune notamment à l'occasion de la journée des Aînés.

La Commission Cadre de Vie se réunira le lundi 05 mars 2012 à 20 h 30 en salle de Mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le lundi 26 mars 2012 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions, M. le Maire déclare la session close à 22 h 45.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER.

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 02.12.01	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section ZH n°253.
DCM n° 02.12.02	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AB n°180 et 183.
DCM n° 02.12.03	Renouvellement contrat unique d'insertion

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BERNARD Gilles	Absent excusé.	GIRARDIER Dominique	
BOHLY Michel	Absent excusé	LAITHIER Gabriel	
CLERC Thierry		LIDOINE Christelle	
DECREUSE Luc		LIDOINE Xavier	
DUBOZ Delphine		PERRIN Pascal	
CHOPARD Jenny		PIGUET Colette	
FOURQUET Luc		WETZEL Virginie	
GAILLARD Blandine			